

# Municipales 2026



## 15 mars 2026 - Etes-vous inscrits ?

Pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de votre commune.

Pour s'inscrire il faut être français ou ressortissant d'un État-membre de l'Union européenne, jouir de ses droits civils et politiques , être majeur (avoir 18 ans la veille du scrutin) et avoir une attache avec la commune de vote.

L'inscription sur les listes électorales est automatique à l'âge de 18 ans pour les jeunes ayant effectué le recensement citoyen à 16 ans.

### 1. Pour vérifier votre situation électorale :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

### 2. Dates limites pour vous inscrire sur les listes

- **Inscriptions en ligne (si + de 18 ans) : Date limite MERCREDI 4 FEVRIER**  
<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Vous devrez fournir une version numérisée des documents suivants :

- un justificatif d'identité en cours de validité ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

- **Inscription en mairie (au guichet) : Date limite VENDREDI 6 FEVRIER 11h30**

Vous devrez fournir les documents suivants :

- une pièce d'identité en cours de validité ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

- le formulaire Cerfa n° 12669\*02 rempli

- **Ces délais sont reportés au 5 mars 2026 si des changements doivent intervenir dans votre situation après les dates limite. Se renseigner en mairie**